



Le Transport à la Demande en Gironde est un service proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Communautés de Communes de Gironde. Un minibus vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares et les arrêts de car du réseau de transports de Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique. Le service fonctionne de votre domicile vers les destinations indiquées à l'intérieur de ce dépliant.

#### POUR QUOI ?

Un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre, des courses au supermarché... Des petits véhicules vous transportent pour des trajets courts et occasionnels.

#### POUR QUI ?

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CDC et qui répondent aux critères suivants :

- personnes à mobilité réduite
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- personnes sans autonomie de déplacement
- personnes en insertion professionnelle
- personnes en situation de précarité

#### EXCEPTION

les destinations hors CDC ne sont accessibles qu'à certaines catégories d'usagers prédéfinies, après accord de votre CDC.

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE

*c'est simple!*

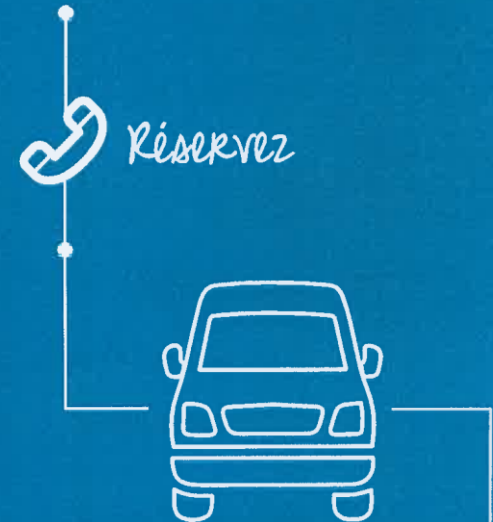
#### POUR RÉSERVER COMMENT FAIRE ?

- 1 Souscrivez au service auprès de votre mairie. Votre carte vous sera adressée à domicile. 
- 2 Dès acceptation de votre dossier, vous pourrez réserver votre transport (3 possibilités) :  
**au 0970 870 870**  
*du lundi au samedi de 8h à 19h (prix d'un appel local)*  
 Au plus tard la veille de votre déplacement avant 18h (ou le vendredi avant 18h pour un départ le lundi).  
 En cas d'annulation de votre déplacement, vous devez impérativement appeler ce même numéro au plus tard la veille avant 18h (ou le vendredi avant 18h pour une annulation le lundi).
- 3 **sur l'appli TAD RNA** en flashant le QR code ci-dessous.
- 4 **sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)** (rubrique Transport à la Demande - Réserver - Gironde)
- 5 Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes).
- 6 Vous payez votre voyage directement au conducteur qui vous remet un ticket.
- 7 Pour le trajet retour, rendez-vous sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue (délai de + ou - 15 minutes). Le conducteur vous raccompagne chez vous.



## Le Transport à la Demande

*dans la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde*



*Nous venons VOUS CHERCHER À DOMICILE !*

17-22 - TAD TRV33 - août 2023

Toute l'information sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

